

Société d'avocats Torys S.E.N.C.R.L. 1, Place Ville Marie, bureau 2880 Montréal (Québec) H3B 4R4 Canada Tél. 514.868.5600 | Téléc. 514.868.5700

www.torysmontreal.com

Matthew Angelus mangelus@torys.com Tél. 514.868.5623

Le 27 juin 2018

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET PAR MESSAGER

Le Secrétaire RÉGIE DE L'ÉNERGIE Tour de la Bourse 800, rue du Square-Victoria Bureau 2.55 Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Audience sur les coûts d'exploitation que doit supporter un détaillant en

essence ou en carburant diesel, article 59 de la Loi sur la Régie de

l'énergie (L.R.Q., c. R-6.01) Dossier : R-4035-2018

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint l'original des Commentaires en regard de la reconduction du montant fixé au titre des coûts d'exploitation par Costco Wholesale Canada Ltd. que nous vous transmettons par dépôt électronique ainsi que les 26 pièces à leur soutien. De plus, vous recevrez ce jour, par messager, l'original ainsi que les sept copies additionnelles requises par la Régie.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Matthew Angelus

MA/cb

p.j.